



Demande de PASSERELLE

Fin d'année scolaire

Cachet de l'établissement d'origine

Rentrée 2024

DOSSIER 3

Pièces à joindre au dossier : copies des bulletins scolaires de l'année précédente et de l'année scolaire en cours

Formation d'origine ⁽¹⁾	Formation d'accueil souhaitée
<input type="checkbox"/> Terminale CAP / Spécialité : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> → 1 ^{re} Générale
<input type="checkbox"/> 2 ^{de} PRO / Spécialité : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> → 1 ^{re} Technologique
<input type="checkbox"/> 1 ^{re} PRO / Spécialité : <input type="text"/>	Précisez la spécialité : <input type="text"/>

⁽¹⁾ Pour prétendre à une affectation à l'issue d'un dispositif passerelle, l'élève doit avoir suivi intégralement la formation d'origine qui permet d'instruire la demande. Celle-ci peut, à la marge, être différente de la classe fréquentée l'année en cours, renseignée dans Affelnet (exemple : MODAL).

Identification de l'élève	
NOM : <input type="text"/>	Prénom(s) : <input type="text"/>
Date de naissance : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Garçon INE : <input type="text"/>
NOM(S), prénom(s) du(es) représentant(s) légal(aux) : <input type="text"/>	
Adresse : <input type="text"/>	
Code postal : <input type="text"/>	Commune : <input type="text"/> N° de téléphone : <input type="text"/>
Formation en 2023-2024 (intitulé complet) : <input type="text"/>	
Établissement fréquenté en 2023-2024: <input type="text"/>	

Demande de la famille ou de l'élève s'il est majeur	
<input type="checkbox"/> Nous demandons un changement d'orientation vers : <input type="checkbox"/> 1 ^{re} Générale <input type="checkbox"/> 1 ^{re} Technologique	
Vers une 1 ^{re} Technologique / précisez la série et la spécialité : <input type="text"/>	
Établissement(s) demandé(s) - Lycée(s) de secteur : <input type="text"/>	
<input type="checkbox"/> Nous acceptons de nous engager dans les dispositifs préconisés pour apporter les compléments d'enseignements ou les connaissances indispensables au changement d'orientation.	
Formuler une demande d'affectation à l'issue du dispositif n'assure pas toujours une place dans un établissement et/ou dans les enseignements de son choix. La demande d'affectation est satisfaite dans la limite des places disponibles.	
Date : <input type="text"/>	
Signature de l'élève	Signature du représentant légal 1 Signature du représentant légal 2
<input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>

Projet personnel de l'élève (à compléter par l'élève)

Indiquez ici ce qui motive le choix de la formation demandée :

Avis du Psychologue de l'Éducation Nationale

L'avis circonstancié du Psy EN s'appuie sur la pertinence du projet, la motivation du candidat, le niveau scolaire, la faisabilité matérielle.

Avis circonstancié après entretien-conseil avec le candidat :

Nom du Psy EN :

CIO :

Date :

Cachet du CIO

Signature :

Avis provisoire de l'établissement d'origine sur le changement d'orientation

Classe suivie en 2023-2024 (intitulé complet) :

Avis circonstancié sur le changement d'orientation :

Accord du conseil de classe / du chef d'établissement sur le changement d'orientation : Oui Non*

Stage d'immersion recommandé

Stage passerelle pour acquérir les compléments d'enseignements indispensables

*** Le cas échéant, le désaccord ne permet pas d'instruire la demande d'orientation – il sera dûment motivé.**

Avis du conseil de classe de l'établissement d'origine sur le changement d'orientation (suite)

Observations sur les recommandations de stage d'immersion et/ou de stage passerelle, le cas échéant :

Date :

Cachet de l'établissement

Signature du chef de l'établissement d'origine ou de son représentant :

Préconisations pédagogiques à l'issue du stage d'immersion

Établissement :

Classe d'accueil :

Dates du stage :

Observations et préconisations pédagogiques pour préparer l'adaptation dans la formation souhaitée :

Stage passerelle pour acquérir les compléments d'enseignements indispensables

Date :

Cachet de l'établissement

Signature du chef de l'établissement ou de son représentant :

Avis de l'établissement d'accueil demandé

(Avis facultatif mais recommandé pour instruire la demande d'affectation)

Établissement : Date de l'entretien :

Avis circonstancié sur la demande de l'élève :

- Avis très favorable
- Avis favorable
- Avis réservé

Stage passerelle pour acquérir les compléments d'enseignements indispensables

Date :

Cachet de l'établissement

Signature du chef de l'établissement d'accueil ou de son représentant :

Avis de l'établissement d'accueil demandé

(Avis facultatif mais recommandé pour instruire la demande d'affectation)

Établissement : Date de l'entretien :

Avis circonstancié sur la demande de l'élève :

- Avis très favorable
- Avis favorable
- Avis réservé

Stage passerelle pour acquérir les compléments d'enseignements indispensables

Date :

Cachet de l'établissement

Signature du chef de l'établissement d'accueil ou de son représentant :

Avis définitif de l'établissement d'origine sur le changement d'orientation (Avis saisi dans AFFELNET)

A la fin de l'année scolaire, l'établissement d'origine émet sur la demande un avis :

Très favorable Favorable Sans opposition Défavorable*

** Le cas échéant, l'avis défavorable compromet la demande d'affectation, il sera dûment motivé.*

Avis circonstancié du chef d'établissement sur le changement d'orientation :

Date :

Cachet de l'établissement

Signature du chef de l'établissement d'accueil ou de son représentant :

AFFECTATION en fin d'année scolaire

Traitement de la demande

La mise en œuvre d'un parcours de ce type impose en amont une évaluation de la motivation de la demande ainsi qu'une expertise pédagogique du projet. À ce titre, les avis émis par les établissements d'origine et d'accueil, quand ils sont requis, conditionnent strictement la demande d'affectation.

Avis provisoire de l'établissement d'origine sur le changement d'orientation : accord obligatoire pour instruire la demande de changement d'orientation

Avis du ou des établissement(s) d'accueil : facultatif mais recommandé pour traiter une demande de changement d'orientation vers une première de la voie générale ou technologique

Avis définitif d'orientation* de l'établissement d'origine : obligatoirement favorable ou sans opposition pour formuler la demande d'affectation

** Cet avis est pris en compte dans l'étude de la demande d'affectation > saisie AFFELNET*

2 vœux « passerelles » maximum : 1 vœu = 1 établissement + 1 formation

*Formuler un vœu n'assure pas toujours une place dans un établissement et/ou dans les enseignements de son choix.
La demande est satisfaite dans la limite des places disponibles.
Dans ce contexte, il importera d'élargir les demandes d'affectation.*

Qui fait quoi ?

> L'établissement d'origine :

- recueille les dossiers éventuellement transmis aux établissements demandés avant d'instruire les demandes d'affectation
- émet l'avis définitif sur le changement d'orientation
- procède à la **saisie AFFELNET entre le 25 avril et le 7 juin à 13h00**

VOEUX + AVIS définitifs sur le changement d'orientation (TRÈS FAVORABLE – FAVORABLE – SANS OPPOSITION)

Point de vigilance :

AUCUNE SAISIE DANS AFFELNET des vœux SANS AVIS ou associés à un AVIS DÉFAVORABLE

Rappel :

Dans le cadre d'une passerelle, la notification d'affectation est obligatoire pour l'inscription à l'examen.

Elle doit impérativement être conservée dans le dossier de l'élève.